

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU

Vendredi 12 juin 2026 19h

Convocation du 8 juin 2026

Étaient présents : Mesdames FAURE Cécile, GERARD Delphine, LACOSTE Anne-Christine, LESTIENNE Ambre, SIVADIER Pauline

Messieurs BEAUDOUIN Pascal, BRIAND Josselin, CAVARROC Daniel, HUGON Roland, LACOSTE Dominique

Était représenté : GIOVANNINI Max par HUGON Roland

Secrétaire de la séance : LACOSTE Anne-Christine

Heure de début de réunion : 19h05

- Désignation secrétaire de séance

Le Conseil municipal désigne Anne-Christine LACOSTE pour remplir les fonctions de secrétaire au cours de la présente séance.

- Conflits d'intérêts

Daniel CAVARROC, Ambre LESTIENNE et Anne-Christine LACOSTE indiquent qu'ils s'abstiendront lors du vote de la subvention concernant l'association « Les sources ».

Dominique LACOSTE indique qu'il s'abstiendra lors du vote de la subvention concernant l'association « l'Épaule administrative ».

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mai 2026

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mai 2026.

- Choix du devis pour l'achat d'une tondeuse auto-portée

Après présentation de plusieurs modèles correspondant au budget voté en début de mandat, et **après en avoir délibéré**, le conseil municipal **décide à l'unanimité l'achat d'une tondeuse auto-portée TC-220 T de la marque Husqvarna** chez PECH Motoculture.

- Subventions aux associations

- Mutuelle coups durs communale : la demande de subvention de 100€ est approuvée à l'unanimité

- Association des Chasseurs : la demande de subvention de 100€ est approuvée à l'unanimité

- Association « Les sources » :

- La demande de subvention de 100€ est approuvée avec 8 voix et 3 abstentions

- La demande de subvention exceptionnelle de soutien au salon du livre de 100€ est approuvée avec 8 voix et 3 abstentions

- Comité des fêtes : la demande de subvention de 100€ est approuvée à l'unanimité

- Association JFJV : la demande de subvention de 100€ est approuvée avec 8 voix et 3 abstentions

- Association des secrétaires de mairie : la demande de subvention de 100€ est approuvée à l'unanimité

- Sauvegarde du Célé : la demande de subvention de 50€ est approuvée à l'unanimité

- École d'Assier : la demande de subvention de 27,5€ est approuvée à l'unanimité

- Épaule administrative : la subvention de 50€ est approuvée avec 10 voix et 1 abstention

- Reissa : la demande de subvention de 300€ est approuvée à l'unanimité

Le conseil souhaite à l'avenir développer les subventions tout en rattachant le montant de ces subventions aux activités concrètes des associations et à leurs projets annuels. Le conseil souhaite également disposer du CERFA 12156*06 de chaque association.

- Divers

- Mise en place d'une cloison au rez-de-chaussée de la mairie afin de créer un bureau des élus : un premier devis a été reçu, le conseil entend demander un second devis.
- Employé communal : Monsieur Pierre JEANNE entrera en fonction le 22 juin.

- Boîtes à idées

- **Idée n°12** – *repeindre la croix du calvaire* :

L'état du monument sera vérifié (PB) avant de réaliser une étude de faisabilité.

- **Idée n°13** – *inciter (ou aider?) les propriétaires de cazelles à les entretenir ou les restaurer pour préserver le patrimoine rural. On les voit s'abîmer d'année en année....* :

Il sera procédé à une évaluation de leur état (DC et AL) afin de les répertorier et de rencontrer les propriétaires si besoin. Une association, « l'outil en mains », peut fournir une assistance à la restauration.

- **Idée n°14** – *rappeler aux propriétaires l'obligation de débroussaillage, et que chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de sa maison. Inciter les habitants à fleurir devant leur maison, si chacun fait un effort d'entretien et d'embellissement, c'est l'ensemble du village qui y gagne. Et pourquoi pas, à terme, concourir aux villages fleuris !*

La loi qui régleme ces obligations est mentionnée au tableau de la mairie. Un rappel sera publié dans la gazette de la mairie qui sera diffusée avant l'été. Il est prévu fin septembre, une journée « bulbes » qui sera organisée par la Mairie dans le but de fleurir les bords de route, notamment aux entrées du village.

- **Idée n°15** – *adhérer au programme « mairie vigilante et solidaire » afin de créer une communauté de voisins vigilants.*

La mairie va se renseigner sur le programme (il semble qu'il en existe plusieurs, d'origine publique et privée). Elle entend privilégier les initiatives mises en place par la gendarmerie, par exemple l'opération « Tranquillité Vacances » qui permet gratuitement aux habitants de s'inscrire en cas d'absence afin que leur domicile soit surveillé par la gendarmerie.

- **Idée n°16** – Cette idée n'est pas retranscrite. Elle est annulée à la demande de l'intéressée.

- **Idée n°17** – *Il serait bon de rappeler la limitation de vitesse de 30 km/h au niveau du « Sol de la Dîme » dans les 2 sens.*

Un rappel général des limitations de vitesse et des endroits sans visibilité sera effectué sur Intramuros et dans la gazette. Une réunion de la commission voirie sera organisée afin d'effectuer un bilan global de la sécurité du village et de la commune dans son ensemble incluant la question des priorités sur la route du Célé et la demande de miroirs de visibilité dans le village (idée n°7), en liaison avec le Grand-Figeac, le département et la Gendarmerie.

- **Idée n°18** – *Bonjour MR le Maire. Je tiens à vous faire part du stationnement dans le village qui est honteux, alors que nous avons un parking à disposition. Si vous ne prenez pas de sanction les accidents seront de votre faute. Le stationnement de certains véhicules a été signalé à la Gendarmerie merci d'en tenir compte. C'est urgent il faut agir MR le Maire.*

Un rappel sera publié sur Intramuros et dans la future gazette sur la question du stationnement qui est une problématique dans certains secteurs du village. Une réflexion est nécessaire avec l'idée d'impliquer la population car le sujet est sensible. Un groupe de travail sera mis en place et un suivi (CF) sera effectué en vue de la prochaine réunion du conseil.

Suivi des idées précédemment discutées :

- **Idée n°2** (évoquée aux conseils municipaux du 21/04/2026 et du 26/05/2026)

- « *Vu l'augmentation de l'essence mettre en place un covoiturage* » :

Le conseil a accepté de participer au programme de co-voiturage gratuit « j'ai une place », spécifiquement dédié aux petites communes, qui organise une phase test de 6 mois (par la suite 500€/an à la charge de la commune, si la fréquentation est satisfaisante et justifiée, dans le cas contraire le service sera annulé). Le projet démarrera en septembre 2026. Un flyer explicatif sera diffusé et un apéro citoyen sera organisé afin d'accompagner les personnes intéressées par le projet : démonstration du fonctionnement de l'application, inscription au service, lancement des premiers co-voiturages.

- **Idée n°8** – « *Rendre hommage à Élie CAVARROC, maire de Camboulit de 1925 à 1953, reconnu JUSTE PARMi LES NATIONS « quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ». On pourrait par exemple, baptiser l'esplanade derrière la Mairie de son nom, avec une plaque commémorative* ».

La famille proche ne souhaite pas d'hommage ni de visibilité.

- Tour de table

- Organisation d'un marché des producteurs locaux : les commerçants ayant accepté de participer recevront confirmation dans les prochains jours de leur enregistrement pour le marché, qui aura lieu le 12 août prochain.
- Une maquette de la 1^e publication de la gazette d'information de la commune a été réalisée, pour publication avant l'été.
- Une école s'ouvrira à Bédier à la rentrée, ce qui pourrait poser des questions de subvention par la mairie. En principe les enfants vont à l'école la plus proche de leur domicile, sauf dérogation.
- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Des vérifications sont en cours concernant les fournitures de premiers soins disponibles à la mairie (pansements, accessoires etc...). Une vérification des stocks d'eau en bouteilles sera effectuée ainsi qu'une mise à jour de la liste des personnes vulnérables. Des référents seront nommés par quartier pour faciliter les contacts des habitants avec la mairie. Une mise à jour d'ensemble de ce plan est nécessaire et prioritaire.
- Il est évoqué de fournir un téléphone portable professionnel au futur employé communal, qui doit parfois travailler dans des conditions difficiles et éloignées de la mairie (bassin d'assainissement).

La séance est levée à 22h09,

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Pascal BEAUDOUIN

Anne-Christine LACOSTE